

Mairie de

**Info 15
MAI 2010**

☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - E-mail : secretariat.meyrie@wanadoo.fr



Journal d'Informations Municipales

Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village sur le site : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Lundi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h00
Samedi : 10h30 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

- mercredi 9h à 12h - jeudi 14h à 18h
- Vendredi 14h à 18h - samedi 13h à 15h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI (astreinte) :

06.34.51.25.02.

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

FETE DES MERES

Tous les Meyriots sont invités à venir fêter les mamans lors de l'apéritif qui rassemblera les « bébés de l'année »

le samedi 29 mai 2010 à 18 h

dans la salle du conseil municipal.

BUDGET COMMUNAL 2010

Présentation du budget 2010

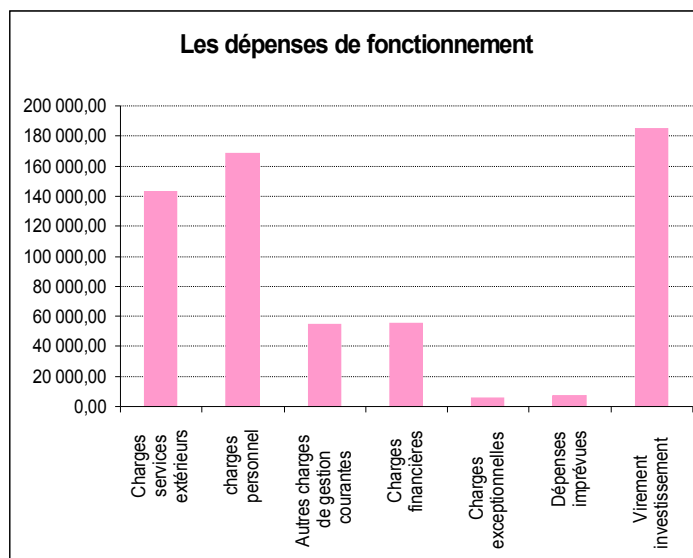
1 - Présentation générale

Dépenses de fonctionnement: 618 462 €
Recettes de fonctionnement: 618 462 €

Dépenses d'Investissement : 578 315 €
Recettes d'Investissement : 578 315 €

2 - Analyse des dépenses et recettes de fonctionnement

• Les dépenses de fonctionnement



Les principales dépenses se situent au niveau :

- ❑ *des charges du personnel communal à hauteur de 27 %*
Le personnel communal est composée à ce jour de six personnes ayant des temps de travail différents.
- ❑ *des charges « services extérieurs » à hauteur de 23%*

Il s'agit des dépenses liées au fonctionnement de la commune telles que :

- les fluides : eau, gaz, électricité,
- les entretiens et réparations des bâtiments, des voiries et réseaux, des maintenances,
- le nettoyage des locaux
- les achats liés à des prestations de services (cantine scolaire, billets de spectacles, ...)
- autres charges telles que les fournitures de petits équipements, les fournitures scolaires, le carburant, le téléphone, ...

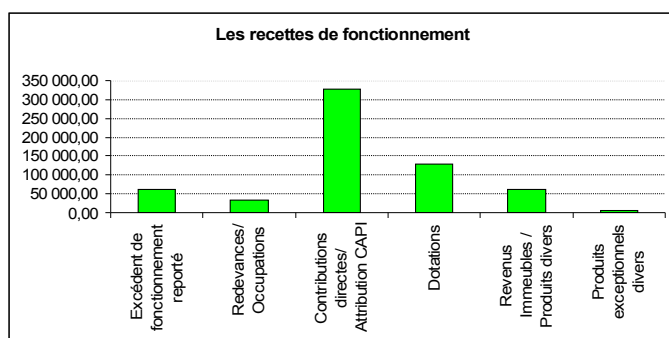
- ❑ *des autres charges de gestion courantes à hauteur de 9%*

Il s'agit des indemnités des élus, des subventions attribuées aux associations, de la subvention de fonctionnement du CCAS.

- ❑ *En ce qui concerne « le virement à la section Investissement »*

Il s'agit de notre capacité d'autofinancement. Son niveau influence directement le montant à emprunter.

• les recettes de fonctionnement



Les principales recettes se situent au niveau :

- ❑ *Contributions directes et attributions CAPI à hauteur de 53%*

Notre principale recette « Contributions Directes » concerne les revenus liés à la Taxe d'Habitation (TH), le foncier bâti (FB) et le foncier non bâti (FnB), à cela il convient d'ajouter l'attribution de compensation et la dotation de solidarité attribuées par la CAPI (mécanisme de transfert de dépenses et de recettes entre la commune et CAPI).

A noter que le projet d'extension de la zone du Bion (ZAE), aura un impact positif sur les créations d'emplois et sur les recettes fiscales communales (Foncier bâti)

Evolution des taux d'impôts communaux (TH, FB, Fnb):

Année	2008	2009	2010
Taux %	+ 1%	0%	+ 1%

Evolution concernant la taxe ordures ménagères –TEOM (Budget CAPI)

Taxe intégrée dans le calcul de l'impôt taxes foncières (FB) et (FnB), ci-dessous l'évolution de cette taxe sur les trois années

Ce taux de la TEOM est voté par le Conseil Communautaire de la CAPI, distinctement pour chaque commune.

Année	2008	2009	2010
Taux TEOM %	9,72%	9,66%	9,6380%

- ❑ *Dotation à hauteur de 21 %*
Dotations diverses attribuées par l'État et le Département .

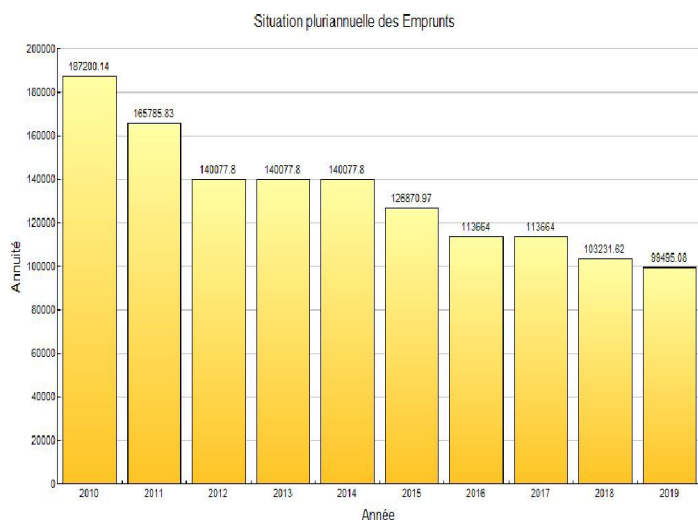
- ❑ *Revenus Immobiliers – produits divers à hauteur de 10%*
Il s'agit des loyers de logements et locaux professionnels appartenant à la commune.

3 - Notre programme 2010 d'Investissement, les principaux projets

Opérations	Montant de l'opération
Mise aux normes de la salle Prévert	900€
Mise aux normes de la cure	7 700€
Construction maternelle (solde)	18 000€
Construction restaurant scolaire + annexes (préparation)	100 000€
Clôture Ecole maternelle	4 000€
Renouvellement parc Extincteurs	1 000€
Aménagement des abords de la salle Prévert	3 000 €
Ecole numérique (dossier en attente de réponse de l'État)	13 710€
Informatique Mairie	3 773€
Réfection rue du Poulet (solde)	120 000€
Projet de Jardins familiaux	31 500€
Achat d'une balayeuse	15 000€
Signalétique centre du village	7 200€

4 – Emprunt – capacité de remboursement – Investissement

Présentation de la situation pluriannuelle des



Emprunts (capital + intérêts)

Le remboursement du capital pour 2010 est de 133 547 €. Les emprunts en cours font principalement suite aux investissements faits dans la construction :

- des bâtiments industriels (Zone du bion) qui a engendré de la création d'emplois et par conséquence une augmentation de la taxe professionnelle et de la taxe foncière (FB)
- de logements sociaux « Maison Fasson, Maison Jacquier » .

Les loyers perçus (59 940 €) couvrent donc 32% de l'annuité totale (187 857 €). Il s'agit d'une spécificité de la commune de Meyrié qu'il convient de souligner, car c'est autant qui n'est pas pris sur l'impôt.

Le remboursement du capital emprunté (133 547 €) est largement couvert par l'excédent de la section de fonctionnement « Virement Investissement » (184 671 €), révélant ainsi une gestion parfaitement saine et maîtrisée.

Un des éléments de réflexion lors de la réalisation du budget annuel est l'analyse de notre capacité d'emprunt. Les choix faits par le Conseil Municipal consistent à maintenir un montant d'emprunt constant, pour des recettes en augmentation, ce qui garantit une capacité d'autofinancement de l'investissement en amélioration progressive.

PG

BIENNALE DU CIRQUE DE LA CAPI

Lundi 7 juin à 19h00

Place de la mairie

Spectacle : « **BANC PUBLIC** » de la Compagnie VireVolt

Annulé en fin de matinée en cas de pluie.

AMBROISIE

« A comme Ambroisie »

« A comme Allergie »

A partir de la mi-juillet et jusqu'à la fin septembre, Meyrié et d'une manière plus générale, l'ensemble de notre territoire « Nord Isère » entre de nouveau, comme chaque année, dans une période de risque par rapport à l'ambroisie.

En effet en fin d'été le pollen d'ambroisie est le principal allergène.

Les arrêtés préfectoraux Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000 et N° 2009-2370 du 17 mars 2009 prescrivent la destruction de l'ambroisie.

Je vous souligne les points essentiels de ces arrêtés, consultables en mairie.

* Afin de juguler la prolifération de l'ambroisie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants droits ou occupants à quel titre que ce soit, sont tenus :

- de prévenir la pousse des plants d'ambroisie
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie

L'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant la pollinisation et avant le 1^{er} août, des interventions supplémentaires peuvent être nécessaires en raison des phénomènes de repousse.

* L'obligation de lutte s'impose à tous, y compris aux exploitants du domaine public et aux agriculteurs ainsi qu'aux exploitants d'ouvrages linéaires de voies de communication.

* La prévention de la prolifération de l'ambroisie et son élimination sur toute terre rapportée, sur tout sol remué lors de chantiers de travaux, est de la responsabilité du maître d'ouvrage.

Tout contrevenant aux dispositions des arrêtés sera passible de poursuite en application des dispositions du code de la Santé Publique.

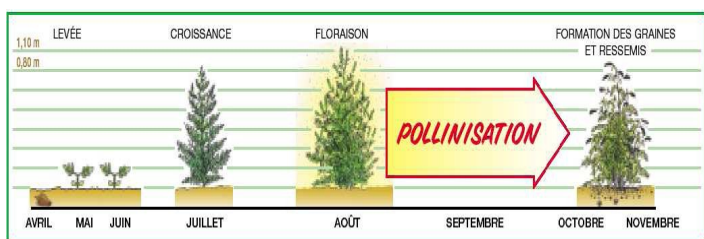
En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés en application des dispositions des articles L2212-1 et L 2212-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Les actions possibles pour limiter la prolifération de cette plante sont :

- l'arrachage manuel, technique exigeante en temps et en personnel, limitée pour les petites surfaces
- le fauchage, technique rapide et écologique, applicable pour diminuer la production de pollen et de graines. Dans le temps, deux actions de fauchages, avant pollinisation et fauchage tardif (début septembre) avant maturation des graines.

L'action de la commune de Meyrié respectera ce programme de fauchage.

Voir ci-dessous le cycle de développement de la plante :



Germination et levée des graines sous l'effet de la température et de la lumière. La colonisation est rapide si le milieu est ouvert, grâce à la banque de graines contenue dans le sol.

Croissance végétative, chaque pied forme une touffe assez large et haute.

La plante atteint un grand développement et dépasse les cultures. Les hampe florales apparaissent à partir de juillet. Les fleurs mâles commencent à émettre du pollen en août.

La production de pollen est maximum en septembre (pic pollinique) puis décroît en se prolongeant jusqu'en octobre. Les fleurs femelles fécondées donnent des graines.

Les graines mûrissent et tombent sur le sol à proximité des pieds-mères. Les plantes meurent et disparaissent, mais les graines, en état de dormance (la germination est provisoirement inhibée), s'accumulent dans le sol et constituent une « banque » de graines qui assureront les futures générations.

- Tableau et texte reproduits en fin de journal

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, je vous invite à consulter le site internet : www.ambroisie.fr.

Patrice Guyot.

C.C.A.S.

BALADE CONTEE A LYON

Le C.C.A.S. a décidé sa sortie annuelle et vous propose une visite originale de Lyon le samedi 25 septembre 2010

Pour en simplifier la gestion administrative, l'organisation en a été confiée aux Joyeux Retraités.

Départ à 9h00

A 10h00 : VISITE **MUSÉE GALLO-ROMAIN EN COMPAGNIE D'UN GUIDE**

A 12h30 : **DÉJEUNER AU CAFÉ DES FÉDÉRATIONS**, véritable bouchon lyonnais, proche des Terreaux (en car). Le guide nous rejoindra pour préparer la discussion avec ceux qui le veulent. Certains ont déjà fait plusieurs balades dans différents quartiers avec lui, c'est un conteur passionnant.

Vers 14h30/15h00 : **LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE**
COMME VOUS NE LES AVEZ JAMAIS IMAGINÉES

(2 groupes en fonction de la marche souhaitée) circuit + ou - 3 h ou moins adaptable à chaque groupe. Les personnes qui souhaiteront ne pas faire toute la balade pourront se reposer (banc public, terrasse de café...) et le groupe les récupérera.

Au programme :

La Grande Rue, un jardin minéral et la croix du quartier, les vestiges de la porte Saint-Sébastien, l'histoire du Gros Caillou, une église moribonde et l'ancien couvent des Colinettes, la cour des Voraces, quelques traboules et la plus étroite rue de Lyon, l'amphithéâtre des trois Gaules, la Grande Côte, Thiaffait, un ascenseur invisible et d'autres traboules jusqu'aux Terreaux...

Retour à Meyrié vers 19h00

Poursuite de la soirée autour d'un buffet offert par le CCAS. Ce sera l'occasion d'échanger nos impressions sur cette journée de détente.

✂ -----

Balade contée à Lyon du 25 septembre 2010

Bon d'inscription à déposer en mairie au plus tard le 30 juin accompagné d'un chèque à l'ordre des **Joyeux Retraités**

NOM.....

Prénom.....

Meyriots de + de 65 ans 30€ x = €

Meyriots de - de 65 ans 45€ x = €

Personnes « extérieur » 60€ x = €

TOTAL €

CONCOURS COMMUNAL DES JARDINS FLEURIS

Délai d'inscription au troisième concours communal des jardins fleuris repoussé au 31/05/2010

Vous hésitez encore ? Nous restons à votre disposition pour tout renseignement

La commission fleurissement :
Elisabeth, Laurence, Loulou, Nathalie et Pascale.

MEDIATHEQUE CAPI

Le conte

On suppose que le conte est né après l'appropriation par les hommes du feu il y a 500 000 ans. En se regroupant autour du foyer pour parler, les hommes ont inventé des histoires qu'ils se sont transmis oralement de génération en génération.

Conter est un art qui s'apprend. A partir d'un récit connu, le conteur improvise plus ou moins et personnalise l'histoire.

Les prochains rendez-vous « contés » à la médiathèque :

- **mercredi 19 mai à 17h00**
- **samedi 29 mai**, dans le cadre de la journée annuelle des conteurs amateurs : **spectacle tout public à 11h00.**

Prix Nord Isère des jeunes lecteurs

Comme près de 10 000 élèves du Nord Isère, les élèves de Meyrié, munis de leur carte d'électeur, ont pris le chemin de la médiathèque pour voter parmi les 4 livres de leur sélection le jeudi 6 mai.

Les livres élus par les élèves meyriautes sont les suivants :

- Grandes sections de maternelles et CP : la chèvre biscornue de Ch.Kiffer
- CE1 et CE2 : bizarre, bizarre de Audren
- CM1 et CM2 : l'arche part à 8 heures de U. Hub

Merci à la municipalité pour le prêt du matériel de vote et à Sébastien pour l'installation de l'isoloir.

Animation pour les tout-petits :

mardi 25 mai à 11h00

Anniversaire de la médiathèque :

la médiathèque fêtera ses 10 ans en 2010. Les préparatifs ont démarré...Nous comptons sur la participation du plus grand nombre de meyriautes !

ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES

A vos agendas, voici les **2 derniers rendez-vous du Sou des Ecoles** à ne pas manquer :

« **AU THEATRE CE SOIR** » le vendredi **21 mai à 19h30** à la **salle Prévert** (ouverture des portes à 19h)

Venez découvrir le spectacle préparé par les enfants de l'école de Meyrié : chants, danse, théâtre ainsi qu'une représentation d'une parodie des Fables de la Fontaine par les enfants de la troupe de théâtre de Nivolas « Salut Jeannot »

Sur place : buvette, hot dog, tartes salées et sucrées.

Pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, nous vous attendons le dimanche **6 juin pour LES OLYMPIADES**. Rendez-vous à **9h45 à la salle Prévert**.

Un plateau repas sera proposé :

Lasagnes, fromage blanc et tarte aux pommes : 8 €

Lasagnes et glace (pour les enfants) : 5 €

Réservation indispensable auprès de Delphine Coisne au 09 63 56 56 28 avant le 27 mai.

Les plus gourmands trouveront tout au long de la journée des boissons, friandises, hot dog, chips, crêpes et gâteaux.

Pour réussir cette manifestation nous avons besoin de personnes supplémentaires pour nous aider. Nous lançons un appel aux Meyriots et Meyriotes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour être « chef d'équipe » et encadrer un groupe d'enfants ou pour être « responsable d'atelier ». N'hésitez pas à contacter Delphine Coisne au 09 63 56 56 28

Nous vous attendons nombreux

L'équipe du Sou des Ecoles

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Meyriotes, Meyriots,

Retenez votre Samedi 26 juin !

Nous vous attendons nombreux pour le bal de l'été, organisé cette année par la G.V., avec la participation de la commune.

A partir de 19H30, sur la place de l'église, nous vous proposerons pizzas, frites saucisses, desserts, buvette !

Et la soirée se poursuivra avec le **bal gratuit** animé par la sono **ANIMASTAR**.

Plus de détails plus tard...

DIVERS

CONSERVATOIRE DU MACHINISME AGRICOLE

Le conservatoire du machinisme agricole organise une **manifestation festive rurale**

le DIMANCHE 20 juin 2010

qui consistera par un défilé de plus de 30 tracteurs anciens (avant 1965) sur la commune de MEYRIE à 9h00 puis : LES EPARRES 11h00 – CULIN 13h00 – TRAMOLE 17h00.

Pour MEYRIE à partir de 8h00 présentations des matériels, de leurs pedigrees et des propriétaires, remise de badges et de bons divers.

De 9h à 10h départ dynamique par la C2 puis la D59, traversée du village, vie du vieux chêne puis direction les TRAPPES.

Pour ce faire, le CMA demande à une association de bien vouloir s'occuper de la buvette et du petit déjeuner qui alimentera leur trésorerie : Ceci de 8h à 11h.

La population est invitée à partager ce moment fumant et pétaradant qui rappellera des souvenirs à nombre d'entre eux.

Le CMA
Fernand BOTTU

RECEPTION

En vue de fêter les **60 ans**,

Les personnes nées en 1950 sont conviées à une réunion

Le jeudi 20 mai à 20h30 - Salle des Associations.

CONCERT

Les classes de violon, flûte et viole de gambe de Greetje GENIN ainsi que la famille SIMIAND-COSSIN vous convient gracieusement à leur concert de fin d'année qui se tiendra :

dimanche 13 juin à 10h45 à l'Église de Meyrié

Des pièces de Bach, Haendel, Mozart, Albinoni, entre autres, vous seront présentées.

PETITES ANNONCES

- Céline, 21 ans, étudiante en nutrition et baby-sitter expérimentée, **veillera et s'occupera de vos enfants**. Contact : babymeyriots@yahoo.fr ou au **06.45.76.98.03**
- Pour **tondre votre pelouse** ou s'occuper de votre **animal**, je suis à votre disposition le soir, les week-ends et les vacances scolaires. Guillaume **06.62.45.79.31**
- Recherche pour la rentrée de septembre 2010, **personne intéressée pour récupérer nos enfants** à l'école de Meyrié à 16 heures 30 et les garder à leur domicile sur Meyrié tous les soirs de semaine jusqu'à 18 heures30 / 19 heures.
Pour plus d'informations, merci de nous contacter les soirs au **04.74.93.61.81**.

- Fait **entretien Espace vert**, tonte, taille de haie, désherbage thermique. Débarrasse les déchets. Accepte CESU Tél. **04.74.28.14.04**
- Vends **piscine acier hors sol** de forme ronde – diamètre 350 x hauteur 120 - Liner bleu uni 30/100 + protections PS - Skimmer motorisé à cartouche de 3.8 m3/h - Echelle 2 x 4 marches – bâche de protection + bâche à bulles – accessoires et produits de nettoyage.
Prix à débattre – tél : **06 47 54 18 63**
- Vends **lit mezzanine** 1 place en pin naturel avec **sommier** à lattes et matelas
Prix : 60 € **06 76 82 20 63**
- Besoin de **soutien scolaire** ou d'une baby-sitter? Je suis disponible toute la semaine à partir de 17h15 et les week-ends. Contactez Lauriane, élève en terminale S européenne, au **04.74.43.82.51** ou au **06.78.76.98.53**
- Vend **SCOOTER** Peugeot noir, état neuf, Trekker de 1700km. Prix 1000€ Tel. **04.74.28.37.12** ou **06.88.29.38.56**
- Vends :
 - 1 **vélo fille 24 pouces** très bon état marque Ginet (Estrablin 38) 50 €
 - 1 **piano droit** marque K. BORD Paris style - bon état - prix à débattre
 - 1 **service table vaisselle** blanche liseré argent excellent état comprenant :
 - 24 assiettes plates
 - 12 assiettes creuses
 - 12 assiettes dessert
 - différents plats services rond, creux, rectangulaires
 - soupière - service cafél'ensemble non dépareillé : 60 €
 - 5 **rideaux panneaux** doublés 220 x 130 cm - camaïeu bleu/rosé, excellent état : 50 €
 - 1 **bureau blanc** liseré argent : gd tiroirs - tablette clavier PC – étagère, excellent état : 70 €Merci de contacter : Eliane P. **06 07 04 51 53** ou **04 74 43 91 87** 38300 MEYRIE
- **Babby sitter** : vos enfants passent un bon moment ! Pour garder vos enfants, appelez-moi au **04 74 28 08 58** ou **06 82 69 48 65**
Claire Hémerly – 17 ans
- Dame avec expérience ferait **repassage** chez elle ou à domicile Tél. : **04.74.93.11.20** ou **06.70.82.92.38**

- Vends **CLIO 3** – 1,5CDP - DYNAMIQUE
CONFORT 75000km – année 2006 - 2 pneus
neufs + pneus neige. BON ETAT 8500€
06.89.58.10.40 ou 04.74.28.65.73
- Vends :
 - **chambre à coucher** chêne massif (lit 140,
armoire, commode 4 tiroirs, 2 chevets) : 990€
 - **Canapé** alcantra vert 3 places : 200€
 - **Canapé** alcantra vert 2 places : 150€
 - **Meuble** de télé merisier : 280€
 - **Halogène** : 15€
 N° de Tél. : **06.81.37.30.51**
- Vends **OPEL ZAFIRA** 1.9 CDTI Cosmo de mars
2007, moins de 59000km 120 chevaux, première
main. Bon état général, gris pana cota, clim, ABS,
ESP, peinture métallisée, 7 places de série, sellerie
semi cuir, volant cuir, rétroviseurs
électrochromatiques, ordinateur de bord, pack
vision... vendu avec 2 pneus neiges ayant moins
de 2000km Prix : 13 000 € tél. : **06.23.19.86.68**
- Vends table ronde, ovale avec les rallonges, 6
chaises paillées, buffet vaisselier assorti. Prix à
débattre – tél. : **06 32 11 99 89**

Formée par une école agréée par la fédération
Française de massages bien-être (FFMBE)
Je vous propose différents massages pour éliminer
nervosité, tension nerveuse et parvenir à un bon
équilibre général.

Exemple :

- **Massage des jambes**
- **Massage délassant du dos**
- **Massage bien-être de tout le corps**

Si vous le souhaitez, je me déplace à votre domicile.

N'hésitez pas à me contacter pour tous
renseignements.

Hélène **06.64.19.99.70**

Un ex Meyriot, Alain Giorgio et Assanatou vous
proposent :

Locations de studios à Cap Skirring, Casamance, les
plus belles plages du Sénégal.

3 studios équipés avec possibilités de petit déjeuner,
demi-pension ou pension complète, il est possible
aussi d'avoir des plats Sénégalais sur commande.
Tarifs à la semaine : **50 €**

Langoustes, gambas, crevettes tigrés, porc épic,
biche, phacochère, ragondin.... Etc
Sans oublier les poissons : Daurade, fausse morue,
Tiof « mérou », capitaine, rougets, Pageot Etc.

N'hésitez pas contactez nous sur :

<http://www.bienvenue-casamance.com> ou sur
lesenegaulois@live.fr

Gsm : **00 221 77 244 20 54**

Fixe : **00 221 33 990 36 56**

Skype : cineaste1 ou niala

A bientôt chez nous.